

COMMUNICATION

Je vous rappelle que le projet de réaménagement du quartier des Halles se décline à travers dix grandes opérations :

- la restructuration des espaces publics de voirie de surface ;
- la rénovation du jardin des Halles ;
- la restructuration des voiries souterraines ;
- la restructuration des parkings ;
- la reconversion du barreau nord-sud de la voirie souterraine ;
- la restructuration des circulations intérieures du Forum des Halles ;
- la réalisation du mail Marguerite de Navarre ;
- la réalisation de la Canopée ;
- la création d'un nouvel accès place Marguerite de Navarre ;
- la création de deux nouveaux accès au pôle transport et la rénovation de la salle d'échanges ;

Par délibération des 10 et 11 mai 2010, vous m'avez autorisé, dans le cadre de ce projet de réaménagement du quartier des Halles, à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres de travaux, fournitures et services ainsi que toute décision concernant leurs avenants et décisions de poursuivre. Le dernier bilan d'avancement du projet vous a été communiqué lors de la séance du Conseil de Paris des 14 et 15 novembre 2011. Je souhaite vous présenter ce nouveau bilan d'avancement des marchés attribués et des consultations en cours depuis cette date.

I. Rappel sur les travaux en cours

L'aire de jeux provisoire pour les enfants de 3 à 7 ans est ouverte depuis le mois d'avril 2012. Les travaux de réalisation de l'aire de jeux des enfants de 7 à 12 ans se poursuivent avec pour objectif une ouverture aux enfants pour les vacances d'été.

L'aménagement de la partie ouest du nouveau jardin des Halles est également en cours.

Les travaux se poursuivent dans les voiries souterraines et ont démarré dans le parking Berger, qui doit être fermé et restructuré avant que la RATP ne démarre les travaux du pôle transport.

Concernant les travaux de restructuration des circulations verticales, les travaux sont engagés depuis avril, porte Rambuteau.

La déconstruction des pavillons Willerval s'est achevée en mars. Les travaux de construction de la Canopée ont démarré avec l'installation des deux premières grues du chantier et la fermeture de la Place Basse depuis avril.

II. Présentation du bilan d'avancement des marchés!!

Depuis le mois de novembre 2011, **trente-sept nouveaux marchés ont été notifiés** par la SEM PariSeine, mandataire de la Ville de Paris pour cette opération, toutes procédures comprises.

Quatre consultations sont actuellement en cours.

Ces nouveaux marchés sont présentés dans les trois tableaux ci-joints, relatifs respectivement aux marchés attribués depuis le 22 novembre 2011, aux consultations en cours à la date du 8 juin 2012 et aux consultations à venir dans les mois prochains.

Les marchés passés selon les procédures adaptée ou négociée non soumis à la Commission d'Appel d'Offres de la Ville ne seront pas détaillés ici, à l'exception de ceux qui présentent un intérêt particulier du fait de leur objet.

1. La réalisation de la Canopée et la restructuration des circulations intérieures du Forum des Halles

Un marché complémentaire au marché relatif à la déconstruction des pavillons Willerval, dont l'entreprise DGC Démantèlement était attributaire, a été notifié après approbation de la Commission d'Appel d'Offres du 24 janvier 2012. Ce marché, d'un montant de 1 955 598 euros HT, portait sur des travaux complémentaires de désamiantage, rendus nécessaires par la découverte d'une quantité importante d'amiante dans des matériaux inaccessibles jusqu'à la démolition des pavillons.

Les marchés de travaux pour la construction du bâtiment de la Canopée et la rénovation des circulations de l'Ancien Forum font l'objet d'un découpage en macro-lots selon une répartition définie par ouvrages et corps d'état, qui vous a été présentée en octobre 2010. Ce découpage n'a pas évolué.

Suite à la Commission d'Appel d'Offres de la Ville de Paris du 22 novembre 2011, les macro-lots suivants de l'Ancien Forum ont été attribués :

N° lot	Intitulé du macro-lot	Montant attribué en €HT	Montant attribué en €TTC	Nom du candidat attributaire
G1	Corps d'état techniques, hydrauliques, et aérauliques	3 898 114,37 €	4 662 144,79 €	Cofely / Grenon
G6	Portes et rideaux de protection incendie	2 126 530,00 €	2 543 329,88 €	GESOP
H1	Escaliers mécaniques	4 087 488,00 €	4 888 635,65 €	Thyssen Krupp
	Offre de base			
K1	Murs et plafonds	6 896 478, 72€	8 115 432,55 €	DBS / SAM +
K2	Serrurerie – Menuiserie Métallique	2 347 614,22 €	2 807 746,61 €	Vulcain
K3	Sols durs	2 187 108,44 €	2 615 781,17 €	FGPM VO2
	Variante obligatoire n°2			

Suite à la Commission d'Appel d'Offres de la Ville de Paris du 6 mars 2012, les macro-lots suivants relatifs à la Canopée et à l'Ancien Forum ont été attribués :

N° lot	Intitulé du macro-lot	Montant attribué en €HT	Montant attribué en €TTC	Nom du candidat attributaire
C2	Ancien Forum : Libération d'emprises / Aménagements provisoires	3 754 234,01 €	4 490 063,89 €	ALTEMPO
G2	Ancien Forum Courants forts - Courants faibles	6 659 825,39 €	7 965 151,17 €	INEO TERTIAIRE IDF
G5	Ancien Forum : SSI	2 939 621,71 €	3 515 787,57 €	DEF (mandataire)/ ERI (cotraitant) - Offre de base
G7	Ancien Forum : extinction automatique à eau	532 004,77 €	636 277,70 €	AIRESS
H2	Ascenseurs et monte-charge	1 804 500,00 €	2 158 182,00 €	THYSSEN KRUPP
J4	Second œuvre Canopée : faux plafonds	1 560 284,66 €	1 866 100,45 €	HITEC
J6	Second œuvre Canopée : faux planchers	316 525,20 €	378 564,14 €	GAMMA INDUSTRIES
L2	Second œuvre Canopée : agencement	89 450,00 €	106 982,20 €	LES MENUISERIES DE L'AIN
N	Fontainerie	185 311,76 €	242 621,05 €	EIFFAGE ENERGIE - Offre de base + Variante technique obligatoire 1

Suite à la Commission d'Appel d'Offres de la Ville de Paris du 27 mars 2012, le macro-lot suivant relatif à l'Ancien Forum a été attribué :

N° lot	Intitulé du macro-lot	Montant attribué en €HT	Montant attribué en €TTC	Nom du candidat attributaire
C1	Ancien Forum : consignations et interventions sur les réseaux de l'Ancien Forum	2 404 245 €	2 875 477, 02 €	DALKIA

Suite à la Commission d'Appel d'Offres de la Ville de Paris du 5 juin 2012, les macro-lots suivants relatifs à la Canopée et à l'Ancien Forum ont été attribués :

N° lot	Intitulé du macro-lot	Montant attribué en €HT	Montant attribué en €TTC	Nom du candidat attributaire
G3	Canopée : vidéosurveillance et contrôle d'accès	532 527,90 €	636 903,36 €	INEO TERTIAIRE
G4	Ancien Forum : vidéosurveillance et contrôle d'accès	757 516,05 €	905 989,19 €	INEO TERTIAIRE

De surcroît, un marché de contrôle de sécurité incendie des travaux de réaménagement impactant l'ERP Ancien Forum a été attribué lors de la Commission d'Appel d'Offre du 12 avril 2012 à la société SECURITAS France SARL pour un montant maximum de 1 522 795,41 euros HT. Ce marché de services vise à renforcer le service de sécurité et à lui confier des missions supplémentaires liées aux travaux.

Par ailleurs, un marché de pilotage B, SSI et coordination logistique a été attribué à l'entreprise PLANITEC BTP lors de la Commission d'Appel d'Offres du 24 avril 2012. Son montant s'élève à :

- 1 786 050,00 euros HT pour la partie à prix forfaitaire ;
- 600 000 euros HT maximum pour la partie à bons de commande.

Enfin, deux marchés subséquents aux accords-cadres relatifs à la souscription de contrats d'assurance ont été notifiés pour ce groupe d'ouvrages :

- un marché relatif à l'assurance Dommages Ouvrage, Responsabilité décennale - Constructeur non réalisateur, et Garantie Collective de responsabilité décennale, attribué au cabinet d'assurance GRAS SAVOYE, pour lequel le montant de la prime est fixé à 7544 821,45 euros HT ;
- un marché relatif à l'assurance Tous Risques Chantier, attribué au cabinet AXA France I.A.R.D. pour un montant de 802 534,38 euros HT.

Pour la souscription des contrats d'assurance relatifs à ce groupe d'ouvrages, deux marchés subséquents ont été notifiés au cabinet GRAS SAVOYE :

- un marché relatif à l'assurance Dommages Ouvrage, Responsabilité décennale - Constructeur non réalisateur d'un montant de 1 105 260 euros HT ;
- un marché relatif à l'assurance Tous Risques Chantier pour un montant 248 141, 87 euros HT.

2. La rénovation du jardin des Halles et les travaux d'adaptation du Nouveau Forum

Le marché relatif aux travaux préparatoires d'interface technique et fonctionnelle entre le Nouveau Forum et la partie ouest du jardin a été attribué par la Commission d'Appel d'Offres du 10 janvier au groupement PICHETA/ COLAS ; le montant de la partie à prix forfaitaire est fixé à 10 192 549, 97 euros HT, le montant maximal de la partie à prix unitaire est de 100 000 euros HT.

Les travaux à réaliser dans le cadre de ce marché portent notamment sur les élégissements, les locaux techniques et les ouvrages divers de génie civil qui doivent être modifiés préalablement à l'aménagement du jardin.

Par ailleurs, le marché relatif aux travaux de réaménagement de la partie Ouest du Jardin a été attribué par la commission d'appel d'offres du 5 juin au groupement SEGEX (mandataire)/ Agrigex/ Mabillon/ AD Pompes/ SDEL Transport (cotraitants) pour un montant de 7 524 079,17 euros HT.

3. La restructuration des espaces publics de voirie de surface et souterraine

Le marché de travaux de restructuration du parc de stationnement Berger a été attribué lors de la Commission d'Appel d'Offres du 27 mars 2012 au groupement POA/ SDEL TRANSPORT/ SOBEA pour un montant de 2 293 337,86 euros HT.

Les travaux comprennent :

- La création et la mise en service du futur poste d'exploitation des parkings Berger et Rambuteau ;
- Le désamiantage et le curage de tous les réseaux des 3 niveaux du parking Berger ;
- Le déplacement de la centrale d'air comprimé de l'Ancien Forum des Halles ;
- La création d'un accès de chantier entre les parkings Berger et St Eustache.

Ils ont pour objet de livrer fin 2012 à la RATP les volumes du parking Berger où celle-ci doit réaliser les travaux de projet du pôle transport, libres de tous réseaux et installations techniques.

4. Projets transversaux

Un marché de prestations de services de gardiennage des emprises de travaux a été attribué par la Commission d'Appel d'Offres du 3 novembre 2011 à l'entreprise AUSP pour un montant de :

- 207 843 euros HT pour la partie à prix forfaitaire ;
- 600 000 euros HT maximum pour la partie à prix unitaire.

Lors de la même séance, la Commission d'Appel d'Offres a également attribué un marché de prestations de nettoyage des locaux et des bureaux de la cité de chantier. Ce marché a été notifié à l'entreprise PACIFIC pour un montant annuel de 39 336 euros HT.

Par ailleurs, un marché de conception-réalisation d'une plateforme d'observation du chantier a été attribué lors de la Commission des marchés du 27 avril 2012 à la société ALTEMPO. Le marché est un marché à bons de commandes comportant un montant minimum de 10 000 euros HT et un maximum de 150 000 euros HT. Implantée en bordure de la cité de chantier, à l'est de la Porte Pont Neuf, cette plateforme de 60 m² permettra d'offrir au public un point de vue privilégié sur l'ensemble du chantier. Les travaux d'installation devraient commencer en juin.

Enfin, afin de réaliser des petits travaux d'adaptation des installations de la cité de chantier, un marché a été attribué le 25 mai 2012 à l'entreprise SDEL transports pour un montant 68 538 euros HT correspondant à la part forfaitaire, et de 350 000 euros HT correspondant au montant maximal de la partie à prix unitaire.

5. Les prestations intellectuelles transversales

Un marché de conseil et de mise en place d'un dispositif de suivi acoustique des travaux a été attribué par la Commission d'Appel d'Offres du 20 octobre 2011 à l'entreprise SYNESTHESIE ACOUSTIQUE. Le montant de la partie à prix forfaitaire est de 192 859 euros HT, le montant maximal de la partie à prix unitaire est de 200 000 euros HT.

En outre, la mission relative à la direction des études de synthèse particulière, propre à la réalisation de la Canopée et à la restructuration des circulations verticales, a été confiée au prestataire INGEROP pour un montant de 790 121 euros HT.

Enfin, un marché de contrôle de sécurité incendie des travaux impactant l'ERP du Nouveau Forum des Halles a été notifié en janvier à la société AUSP dans le cadre d'un groupement de commandes approuvé par le Conseil de Paris les 14 et 15 novembre 2011.